

### Agenda

- **Du 4 novembre au 6 décembre**

Enquête publique relative au Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

**Judi 28 novembre** de 9h à 12h : présence d'un commissaire enquêteur à Nernier. Voir page 4

- **Dimanche 10 novembre**

12h00 : banquet organisé par la mairie à la salle polyvalente. Menu : Coquille au saumon – jambon grillé à l'os, sauce porto, fromages et dessert surprise – Prix 25 €. Le bulletin d'inscription est distribué.

- **Lundi 11 novembre**

**Commémoration de l'Armistice**

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts, suivie du verre de l'amitié à la salle polyvalente

- **Samedi 14 décembre**

**Nernier fête Noël en collaboration avec Farandole**  
(parents d'élèves de l'école de Messery)

Fête des enfants, repas des Anciens, marché de Noël à Messery, chants de Noël, soupe.

Le programme détaillé avec les horaires suivra.

➤ **En 2020...**

- **Judi 23 janvier**

19h : cérémonie des vœux des élus à la population salle polyvalente

- **Dimanche 15 et 22 mars**

Elections municipales – 8h à 18h



Photo Audrey Klesta

### Nernier au vert

Comment agir pour le bien-être de notre planète ? Comment réduire notre empreinte carbone ? Nous sommes tous concernés mais que faire dans la pratique ? Une bonne partie de ce numéro est consacrée aux solutions et outils permettant d'agir plus en harmonie avec l'environnement. Il est question de compostage, avec notamment des possibilités offertes ici à Nernier et des ateliers proposés gratuitement par Thonon Agglo cet automne. Il est aussi question de jardinage et de permaculture avec un message de La Luciole. Rendez-vous à la page 5.



La cagette à roulettes a repris ses livraisons après une pause estivale, avec la possibilité d'acheter des produits locaux, cultivés dans le respect de la nature. Rendez-vous sur [www.cagettearoulettes.com](http://www.cagettearoulettes.com) pour vos commandes.

Cet été fut particulièrement riche en événements et expositions où chacun a pu trouver son bonheur. Impossible d'en dresser une liste exhaustive, mais une série de photos est un bon résumé qui rappellera certainement de bons souvenirs à tous.

La mairie transmet beaucoup d'informations dans ce numéro, notamment les résultats d'une évaluation des finances de la commune par la Trésorerie de Douvaine.

Bonne lecture !



Les splendides 6 heures de Nernier. Photo Christian Vermeulen

## Les Actus de la Mairie

### Conclusions positives d'une évaluation des finances de la commune

Suite à une demande de la municipalité, la Trésorerie Publique de Douvaine a effectué une analyse détaillée de la situation financière de la commune de Nernier en 2018. On peut se réjouir de son constat : pour les trois ratios clés pour l'évaluation des collectivités, la commune est dans le vert et l'évolution entre 2017 et 2018 est positive.

1. Ratio des charges structurelles (charges de personnel + charges d'intérêts + contingents & participations) par rapport aux produits de fonctionnement (impôts, taxes, dotations & participations)
  - Nernier : 45 %,
  - seuil critique 55 %, quand une commune peut avoir de la difficulté à assumer ses charges fixes en cas de diminution des produits.
2. Ratio de l'endettement - i encours total de la dette par rapport au total des produits de fonctionnement  
Ce ratio permet d'apprécier la solvabilité de la commune. Il indique le temps en années qu'il faudrait pour solder l'intégralité de la dette en employant la totalité des produits de fonctionnement.
  - Nernier – 1,2
  - seuil critique - 1,5
3. Ratio de l'endettement - ii Il se calcule sur l'encours total de la dette par rapport à la capacité d'autofinancement de la commune (produits de fonctionnement moins les charges de fonctionnement). Il indique le temps en années qu'il faudrait pour solder l'intégralité de la dette en employant la totalité des produits de fonctionnement après avoir payé les charges.
  - Nernier – 3,3 – bonne moyenne
  - seuil critique – 4.1

Par ailleurs voici quelques chiffres clés pour 2018 :

- Produits de fonctionnement : + 2,53%, dont une majorité provient de la fiscalité directe locale en hausse de 6,08 %
- Charges de fonctionnement : baisse de 0,73 %, notamment les charges financières en baisse de 3,54 %
- Ressources d'investissement, en hausse grâce à l'augmentation des subventions de 80,85 %
- Dépenses d'équipement : elles ont diminué en 2018 après deux années d'investissements importants. Ainsi la commune a consacré une part significative de son budget au remboursement de ses dettes, afin de retrouver rapidement des marges des marges de manœuvre.

Plus d'informations disponibles dans le procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2019, à consulter sur le site de la Mairie - [www.nernier.eu](http://www.nernier.eu)

### Départ de Séverine Desplanche

Depuis 5 ans, Séverine était notre assistante administrative à la mairie, elle accueillait toujours avec un grand sourire, administrés et visiteurs. Elle a quitté son emploi au bureau de Poste communal d'Yvoire en 2014 pour travailler à la mairie à Nernier où elle a obtenu sa titularisation dans la fonction publique territoriale par Madame le Maire. Depuis le mois de juillet, Séverine a rejoint sa famille grâce à une mutation à la mairie de Nogent-sur-Oise.



Nous remercions Séverine pour son dévouement et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons beaucoup de joie dans son nouveau poste et sa nouvelle vie.

### Bienvenue à Laurence Froissart

Souhaitons une chaleureuse bienvenue à Laurence, notre nouvelle assistante administrative à l'accueil de la mairie. Elle remplace Séverine depuis le mois d'août. Laurence arrive de Colmar où elle travaillait au Commissariat de la Police Nationale. Elle a une grande expérience dans le domaine administratif, ayant aussi travaillé à la Préfecture de Strasbourg et à la mairie d'Orléans.



Arrivée en Haute-Savoie pour rejoindre son mari au Biot, elle recherchait un poste dans

une petite commune. Le poste proposé à Nernier était donc idéal, d'autant plus que Laurence est tombée sous le charme de notre village. Nous lui souhaitons une bonne installation au Biot et beaucoup de plaisir dans son travail.

### Permis de construire et déclarations préalables accordés

#### ➤ Permis de construire

- SYMAGEV Iserable, Route d'Yvoire - Construction d'une annexe
- CARENINI, Route de Messery, Luche du Crot - nouvelle construction

#### ➤ Déclarations préalables

- SCI CH'TISUD - 65 rue de la Tannerie, Rénovation à l'identique des volets, de la porte du garage et de la porte d'entrée
- WOHNLICH THIERRY, 171 route de Messery – Clôture
- DUSAULCY RODOLPHE, 99 route de Messery - Abri de jardin
- CHILLER PIERRE, 83 chemin de la Tour - Remplacement des tuiles
- RAVENEL OLIVIER, 599 route de Messery - Abri de jardin

- CONSORTS FRANCILLON, 324 route de Messery, Les Précettes - Division en vue de construire
- COEURDANE PATRICK, 347 route de la Croix de Marcille - Modification de façade d'une construction existante
- AYACHE Virginie, 218 route de la Chapelle - Abri de jardin
- VAN DE MOORTELE, 68 rue des Peintres - Ravalement de façade
- CHAN-VOC-CHUN, 1032 route de Messery - Nouvelle construction d'une piscine

La mairie rappelle que ces autorisations, permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, quelle que soit leur importance, doivent faire l'objet d'un affichage visible depuis le domaine public. Cet affichage détermine le délai de recours des tiers. En cas de non-respect, les travaux peuvent être arrêtés, voire démolis. Elle rappelle que tous travaux sur une maison ou en extérieur doivent faire l'objet d'une autorisation. En cas de contravention, le procureur de la République est saisi.

## Les décisions du Conseil municipal

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont affichés à la mairie et sont disponibles sur le site [www.nernier.eu](http://www.nernier.eu).

Voici en résumé les décisions significatives prises lors des dernières séances.



### Séance du 7 février 2019

- Décision de déposer une demande des subventions dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour les projets suivants : la requalification du quai des Dériveurs, la préservation de la Ferme d'Antioche, l'aménagement de places de stationnement aux abords du village.
- Demande de soutien financier au titre de la répartition des amendes de police pour améliorer la sécurité sur le chemin du Moulin et la route de la Croix de Marcille.
- Décision de voter une motion se prononçant contre le transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt, actuellement assurée par le comptable de la trésorerie de Douvaine-Bons-en-Chablais au comptable du service des impôts de Thonon-les-Bains.
- Un groupe de travail est constitué pour examiner l'optimisation de l'éclairage public dans le cadre de la transition énergétique.

### Séance du 4 avril 2019

- Approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 et adoption du compte administratif 2018 de la commune. Ces comptes font apparaître un résultat de fonctionnement cumulé excédentaire de 336 887,09 € et un résultat d'investissement cumulé déficitaire de 43 247,82 € (largement couvert par l'excédent de fonctionnement). Le budget primitif 2019 est également adopté.

- Décision de ne pas augmenter les taux d'imposition 2018 et de les reconduire à l'identique en 2019. Le produit fiscal devrait néanmoins croître de 3,8 %, du fait de l'augmentation des bases fiscales.
- Pour le port de plaisance, le conseil a approuvé le compte de gestion et adopté le compte administratif. L'exercice 2018 du budget du port fait apparaître un résultat d'exploitation cumulé excédentaire de 134 581.63 €, ainsi qu'un résultat d'investissement cumulé excédentaire de 145 226.79 €. Le budget primitif de l'exercice 2019 du port est également adopté.

### Séance du 13 mai 2019

- Décision d'accorder des subventions aux associations de la commune comme suit :

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS 2019
ATHECA	500 €
C2NY	1500€
La Licorne	2000€
Musée du Lac	1000€
Notre Dame du Lac	1000€
La cagette à roulettes	1000€

- Décision de maintenir les redevances au même niveau qu'en 2018 pour l'occupation du domaine public par les terrasses de restaurant, etc.
- Les tarifs et modalités pour la location des salles communales restent identiques à ceux de 2018
- Autorisation pour le maire de signer une convention de mission d'accompagnement avec le CAUE dans le cadre du projet de requalification du quai des Dériveurs. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association à but non lucratif investie de missions d'intérêt général promouvant la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Cette association départementale est à la disposition des collectivités territoriales qui peuvent la consulter sur leurs projets.
- Décision de création d'un emploi à temps complet pour assurer la fonction d'agent de la surveillance de la voie publique (ASVP) à compter du 15 mai 2019.

### Séance du 22 juillet 2019

- Décision d'attribuer une subvention de 200 € à l'Ensemble Musical de Sciez et demande de devenir commune partenaire avec tarif préférentiel pour les élèves domiciliés à Nernier.
- Adoption d'un tableau qui définit les postes municipaux permanents et l'horaire hebdomadaire, en conformité avec le budget 2019.

## Travaux réalisés

Conformément aux décisions du conseil municipal, les travaux de réfection du toit de la mairie et du plafond de la grande salle de la ferme d'Antioche ont été réalisés ce printemps.

Reste encore un chantier important, celui de la restauration partielle du toit de la ferme d'Antioche au-dessus de la salle des expositions, qui va démarrer. Tous ces travaux bénéficient de substantielles subventions, en particulier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui soutient activement les petites communes dans leurs investissements.

## Enquête publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal

Quatre ans environ auront été nécessaires pour étudier et établir le plan local d'urbanisme intercommunal de Thonon Agglomération.

Dans cette première étape, seules 17 communes, sur les 25 que compte l'agglomération, sont concernées, dont Nernier.

Le projet, qui sera présenté à l'enquête publique début novembre a été arrêté par le conseil communautaire de Thonon Agglomération le 16 juillet dernier. Les communes avaient ensuite trois mois pour se prononcer également et, c'est ainsi que les élus de Nernier ont approuvé à l'unanimité le projet de PLUi, tout en faisant quelques observations importantes (voir la délibération du 22 septembre sur le site de la commune).

A partir de là, une fois les divers organismes et administrations concernés concertés, c'est au tour du public de venir s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique. Celle-ci démarre le lundi 4 novembre et se terminera le 6 décembre. Cinq commissaires enquêteurs seront à la disposition du public, Nernier accueillant un commissaire le jeudi 28 novembre de 9h à 12h à la mairie. Toute personne souhaitant des explications sur le contenu du PLUi, faire des remarques, etc. pourra venir s'exprimer auprès du commissaire (à Nernier ou dans une autre commune, la liste des permanences est diffusée sur le site de Nernier). On pourra aussi s'exprimer sur le site de l'enquête [www.thononagglo.fr/43-urbanisme.htm](http://www.thononagglo.fr/43-urbanisme.htm) ou adresser un courrier à Monsieur le Président de la Commission d'enquête du PLUi du Bas-Chablais, Thonon Agglomération, Service Urbanisme, Domaine de Thénières, 74140 Ballaison.

Toutes les informations sont données, notamment, sur les grandes affiches jaunes qui fleurissent dans la commune (15 points au total).

## Frontaliers, double-nationaux, faites-vous recenser !

Ce slogan est partout pour vous rappeler l'importance de ce recensement. Rendez-vous à la mairie pour les nouveaux frontaliers, les double-nationaux et les personnes de nationalité suisse qui travaillent à Genève.

Se déclarer est un acte citoyen ; vous soutenez votre commune de résidence dans les services qu'elle vous offre, grâce à la compensation que votre recensement va générer selon l'accord du 29 janvier 1973. De plus si vous avez déménagé, pensez à effectuer votre changement d'adresse sur votre carte, sinon c'est l'ancienne commune qui touchera la compensation...

## Nernier s'engage pour Octobre Rose

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Une femme sur 8 y sera confrontée. Le dépistage est donc un acte très important, même essentiel, pour lutter contre cette maladie. Nernier s'est engagée dans la campagne nationale Octobre Rose pour le dépistage de plusieurs manières.



- Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, le rond-point est habillé pour la circonstance et des rubans roses sont en vente à la Mairie, en soutien à la démarche. L'œuvre, qui fait l'admiration de tous, a été réalisée par Marie-Ange Cangiani et Michel Sidorenko, qui animent M La Boutique au village.
- Le jeudi 10 octobre, une conférence-débat a été donnée par le Docteur Jacques Salvat, ancien chef du service de chirurgie gynécologique des Hôpitaux du Léman et président de l'association Seins Léman Avenir (à laquelle Nernier adhère). Passionnante, cette conférence a permis au public de comprendre non seulement la prévention physique contre le cancer mais également, les moyens de guérir de plusieurs cancers. C'est donc une voix d'espoir qui s'est exprimée ce soir-là et qu'il faut aider à diffuser.

A cette occasion, l'ADN a assuré la vente de rubans roses, dont le profit va à l'association Seins Léman Avenir pour l'achat d'un échographe mammaire à l'hôpital de Thonon.

## Le Consulat Général de Genève ne traite plus les transcriptions

Depuis le 15 août dernier, le Consulat Général de Genève ne reçoit plus aucune nouvelle demande de transcription d'actes d'état-civil suisses. Les demandes de transcription (naissance, mariage, décès) doivent être adressées, uniquement par courrier, directement au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au Bureau des Transcriptions Europe (BTE) du Service central de l'état-civil à Nantes. Une fois la transcription effectuée, vos documents vous seront expédiés directement.

L'adresse du service du ministère : 11 rue de la Maison Blanche – 44941 Nantes cedex 9

Toutes les informations relatives à cette réforme figurent sur le site internet <https://geneve.consulfrance.org/>

Le consulat de Genève demeure compétent pour toutes les autres demandes.

## Thonon Agglo

- Broyage des déchets verts à domicile gratuit (de 2 à 25 m<sup>3</sup>): le service proposé par l'agglomération se poursuit jusqu'à mi décembre. Prendre rendez-vous au 04 50 31 25 00.
- REGENERO, pour rénover son logement : véritable service public, mis en place par Thonon Agglomération, il est gratuit et indépendant et propose des rendez-vous conseils organisés à Bons-en-Chablais, Douvaine, Perrignier ou Thonon-les-Bains. Tel. 04 50 57 00 87. Le site [www.regenero.ch](http://www.regenero.ch).

# Nernier au vert

## Compostez et réduisez vos déchets à Nernier !

En installant une plateforme de compostage partagée au cœur du village en partenariat avec Thonon Agglomération en 2015, Nernier est devenue une commune pilote sur le territoire.



Le compostage est aujourd'hui une pratique incontournable en matière de réduction des déchets. Composter permet de réduire de près d'1/3 le poids de la

poubelle et d'en supprimer les mauvaises odeurs.

Plutôt que d'envoyer vos déchets alimentaires (riches en eau et en nutriments) à l'incinération, retournez-les à la terre en les compostant, vous en obtiendrez un engrais naturel, riche pour le jardin !

A Nernier, composter, c'est facile :

- En achetant un composteur à tarif réduit auprès de Thonon Agglomération pour votre jardin !

- En déposant vos déchets alimentaires à la plateforme de compostage au cœur du village, rue des Peintres, derrière l'église, si vous n'avez pas de jardin ! Déjà 20 personnes l'utilisent ! Pourquoi pas vous ?



Cet automne, le tamisage et la distribution du compost seront l'occasion de rencontrer ses voisins et de boire un verre ! Infos à venir !

Si vous êtes intéressé(e) par le projet, contactez la mairie, un bio-seau vous sera remis pour transporter vos épiluchures jusqu'à la plateforme.

## Des ateliers compostage et jardinage au naturel

Thonon Agglomération renouvelle cet automne l'organisation des ateliers compostage gratuits et ouverts à tous. La plupart des ateliers se dérouleront au L.I.E.N (Léman Initiative Emploi Nature) à Sciez suite à un partenariat entre Thonon Agglomération et la structure.

Les inscrits pourront ainsi bénéficier de démonstrations pratiques en extérieur aux jardins biologiques du L.I.E.N.

A cette occasion, des « trucs et astuces » sont proposés pour obtenir un bon compost et s'initier plus largement au jardinage au naturel. Date du dernier atelier :

**Mercredi 23 octobre** à 18h30 aux Jardins du L.I.E.N à Sciez (Chemin de l'Effly, à proximité de la déchetterie)

Les participants reçoivent des informations pratiques sur les types de déchets à déposer, le processus de compostage, l'utilisation du compost, mais aussi sur les possibles difficultés rencontrées (mauvaises odeurs, moucherons...). Des solutions pour traiter rapidement et efficacement tontes de pelouse, feuilles mortes et déchets verts seront évoquées. Une professionnelle appréhendera également les alternatives à l'usage des pesticides dans toutes situations.

Et les foyers qui n'en seraient pas encore équipés peuvent d'ores et déjà réserver leur composteur au tarif préférentiel proposé par Thonon Agglomération : 20 € pour un composteur de 400 litres et 25 € pour un de 600 litres. Ils pourront le récupérer à l'issue de l'atelier.

### En pratique :

Informations et inscription (gratuite) : Thonon Agglomération – service prévention et gestion des déchets – Tél : 04 50 31 25 00 [s-desez@thononagglo.fr](mailto:s-desez@thononagglo.fr)  
Durée environ 2 heures



La Luciole a adressé à Nernier Infos le texte ci-dessous, une introduction à la permaculture ou comment jardiner sans pesticide.

La permaculture est la conception, la création et l'entretien d'écosystèmes humains durables qui s'inspirent de la nature. Le premier principe est de prendre soin d'elle (sols, forêts, eau, air), de prendre soin des hommes et de partager équitablement les ressources ainsi que de redistribuer les surplus. Toute une philosophie.

La permaculture nous propose des principes pratiques pour réussir nos potagers, en voici quelques-uns

1. En mêlant les légumes, on les rend moins sensibles aux maladies et aux ravageurs. Exemple de mélanges : Poivron, carotte, basilic, laitue, radis, poireau, oeillet d'inde, tomate, chou, etc. On mélange donc fleurs et légumes, par exemple les capucines attirent les pucerons et protègent les haricots verts.
2. Le sol n'est jamais travaillé. Les vers de terre (lombrics) aèrent le sol qui est rempli de racines de légumes ou d'engrais verts. Il est toujours couvert par de la paille, des feuilles mortes et du compost. Cette couverture naturelle évite aussi l'évaporation de l'eau. Le plastique est à éviter, il constitue un écran qui réduit l'activité des micro-organismes et l'apport d'humus.

3. La rotation des cultures est une pratique de jardinage importante à suivre pour ne pas épuiser les sols



Des solutions existent donc pour ne pas polluer les sols avec engrais et pesticides chimiques. Il s'agit d'avoir la volonté de se lancer dans ce savoir ancestral.

Pour aller plus loin, voici quelques références :

- Permaculture, éditions Artemis
- Comment jardiner sans pesticides, Jardiniers de France – disponible sur le site de la mairie.

**La Luciole**

## Plus jamais ça !

Cette photo a été prise le lundi 19 août 2019 à Nernier. Nous déplorons ces incivilités très courantes, qui polluent notre environnement ainsi que l'esthétique de notre si beau village.

POUR RAPPEL : les cartons (et autres déchets) doivent être jetés à la déchetterie (Artangy Douvaine à moins de 10 minutes), la vignette d'accès à la déchetterie est à retirer gratuitement en mairie, ils pourront ainsi être recyclés. Plus d'informations sur : <https://www.thononagallo.fr/53-dechetteries.htm>

La protection de notre environnement est un effort collectif.



## Vie associative

### De Rive en Pages

Le groupe "De Rive en Pages" se réunit une fois par mois dans une ambiance conviviale et détendue. Pour tout renseignement contacter Gunilla Skarin Parte, [gskarinparte@gmail.com](mailto:gskarinparte@gmail.com) - Tel. 0663542125. Pour le mois à venir nous recommandons :



**Écarlate** de Christine Pawlowska, éd. L'éditeur Singulier 2014, réédition du livre paru en 1974. Saluée en son temps par la critique, cette œuvre unique n'a rien perdu de sa force ! Ce livre de chair et de sang, sombre et lumineux, porté par un lyrisme et une pureté exceptionnelle ne peut laisser personne indifférent. Nous recommandons – vivement !

**La Goûteuse d'Hitler** de Rosella Postorino, éd. Albin Michel 2019. En 1943 Hitler, craignant un empoisonnement, fait recruter des goûteuses. Pour ces dernières, consentir à leur rôle c'est à la fois vouloir survivre et accepter l'idée de mourir. Un roman saisissant inspiré d'une histoire vraie qui mêle peur, amour, faim et remords. Et bien écrit de plus !

**Choses vues** de Victor Hugo, éd. Le Livre de Poche 2013. Une sorte de journal de Victor Hugo qui accueille à la fois des pages écrites a posteriori et de simples notes très diverses. Notre écrivain (préféré.. ?) nous livre sa chronique d'un demi-siècle historique et intime. 768 pages à lire – pas nécessairement d'un trait, on peut choisir, revenir et finir à sa guise.

**Les Vieux Fourneaux** de Wilfrid Lupallo, éd. Dargaux 2014. Vous cherchez un cadeau pour vos parents, grands-parents ou tout simplement pour vous-même ? Cette BD, premier tome des cinq édités jusqu'à aujourd'hui, nous conte la détermination de trois septuagénaires pour « vieillir avec style » ! Une comédie sociale aux parfums de lutte générationnelle et plus. Ne pas s'en priver !

**Le Baiser** de Sophie Brocas, éd. Julliard 2019. Un roman certes, mais relatant un fait toujours d'actualité : à qui appartient la sculpture de Brancusi scellée sur la tombe d'une inconnue au cimetière du Montparnasse à Paris ? Un roman relatant le combat d'une avocate pour rendre justice à la propriété de l'œuvre ET rendre sa dignité à la femme qui l'a inspirée. Un roman où la question sous-jacente demeure : qu'est ce qui fait la valeur d'une œuvre ? A lire !

**Le sang des Mirabelles** de Camille de Peretti, éd. Calmann-Lévy 2019. Voici un livre qui dépoussière le genre du roman historique ! Écrit par bribes avec un langage se référant aux usages du Moyen Age, le récit conte le destin de deux sœurs, en quête d'émancipation à une époque où les femmes étaient vouées au silence. Instructif !

**Printemps silencieux** de Rachel Carson, préfacé par Al Gore, éd. Wildproject. Avec la version originale, Silent Spring, éditée en 1964, l'auteure, biologiste de formation, positionne dès les années 60 la naissance du mouvement écologiste. Son récit a entraîné l'interdiction du DDT aux USA – fallait le faire ! Un classique qui n'a rien perdu de son actualité !

## Retour sur l'été 2019

### Temps idéal pour les 6 heures de Nernier

Samedi 13 juillet au matin, 43 bateaux se pressaient devant le port de Nernier, toutes voiles dehors. À 11 heures, le comité de course libérait la flotte et lançait la 53<sup>ème</sup> édition des 6 Heures de Nernier. Avec une jolie bise de force 3 sous le soleil radieux de juillet à peine voilé par quelques nuages, on ne pouvait pas rêver de meilleures conditions !



Photo : Christian Vermeulen

Plusieurs options tactiques s'ouvraient entre la côte avec moins de vagues et moins de vent mais des changements de direction plus ou moins favorables dus à la côte, et le large avec plus de vent mais plus de vagues. La flotte s'étirait petit à petit au gré de la vitesse de chaque bateau. Le spectacle était au rendez-vous, notamment le festival de voiles colorées toujours si magnifique. La bise a bien tenu toute la journée permettant aux plus rapides d'effectuer 8 tours entre Yvoire et la plage de Messery, repassant devant le port de Nernier à chaque tour.

La régata a pris fin à 17 heures. Au final, c'est le Psaros 33 « Ylliam » qui l'a emporté en temps réel, et le Luthi 38 « Body and Soul » qui a raflé le temps compensé. Après cette belle journée, les concurrents se sont retrouvés au bar du C2NY, monté pour l'occasion, afin de partager les bons moments de la journée. Cette 53<sup>ème</sup> édition de la course, mais la 1<sup>ère</sup> pour le comité actuel, s'est ainsi achevée sur une note très conviviale !

Rendez-vous sur [c2ny.org](http://c2ny.org) pour tous les résultats et les photos de cette belle édition !

### L'école de voile fait le plein

Cette année le C2NY a encore pu proposer une école de voile en juillet. Les cours étaient assurés par l'Ecole de Voile Itinérante (EVI) de Haute Savoie qui a pu offrir des stages d'Optimistes pour les plus petits, et de la planche à voile pour les plus grands.

Sur 2 semaines, du 8 au 19 juillet, pas moins de 6 cours quotidiens ont eu lieu ; et ce sont 69 enfants qui ont navigué dans les eaux lémaniques sous la houlette

Bruits de pontons  
« Je me suis bien éclatée »  
« J'ai appris pas mal de trucs »  
« Les monitrices étaient super sympa »  
« C'est toujours un plaisir de venir naviguer à Nernier »

des monitrices Juliette et Claire, lesquelles ont effectué un travail remarquable, toujours dans la bonne humeur.



Les retours sont massivement positifs, et le comité du C2NY aimerait remercier Delphine, Juliette et Claire pour leur engagement. Merci aussi à ceux qui ont aidé à monter/descendre les bateaux, notamment Jean-Baptiste, John, Noah, Tristan, Antony, Cédric, Thierry. Merci encore à la mairie de Nernier pour son soutien.

### Les vieux gréements au rendez-vous annuel à Nernier



La Calypso (à droite) gagnante de la régata de samedi



Remise des prix

Un superbe weekend, aussi bien sur l'eau que sur terre. L'association de la Licorne remercie le club de voile C2NY, tous les bénévoles et la mairie pour son soutien.

### Promenade des aînés

Le 17 juin, Nernier et Yvoire se sont associées pour organiser la sortie annuelle des Aînés.



Après une première halte au Temple du Fromage à Lugrin, pour une dégustation accompagnée d'un verre de vin, le groupe a embarqué à Saint Gingolph pour

## Retour sur l'été 2019

un tour du haut lac jusqu'à Lausanne sur le bateau La Suisse, considéré comme le plus beau bateau à roue du monde.

La croisière était agrémentée du déjeuner dans la salle du restaurant historique du bateau. Une belle journée pour tous et le plaisir de se retrouver entre amis des deux villages, qui sont nombreux à vouloir recommencer.

### Bal du 14 juillet

Néroniens, amis et visiteurs ont pris possession du quai des Dériveurs et du parc pour la fête nationale. Chacun a pu trouver de quoi se nourrir, étancher sa soif et de la musique pour danser.



Le stand des desserts est toujours apprécié et les habitués n'oublient pas de s'y rendre tôt afin de trouver leur bonheur parmi les desserts préparés gracieusement par des Néroniens et Néroniennes.

Les enfants ont été nombreux à découvrir cette année un atelier de peinture – « spin art » grâce à Andrew Masters et ses musiciens. A la tombée de la nuit, quelque 130 enfants avec des lampions, accompagnés de leurs parents, ont pris part au cortège autour du village.



Le feu d'artifice qui a suivi était exceptionnel cette année, encore plus long et plus beau que l'an passé, malgré les quelques gouttes de pluie. Merci à l'ADN, à la mairie, aux 45 bénévoles qui ont rendu cette soirée possible.

### Fête de la place du Musée

L'espace d'une belle soirée d'août, la place du Musée s'est transformée en scène de musique et restaurant en plein air. Organisé conjointement par Porolina et le Pti Bar, l'évènement a ravi les spectateurs venus manger, partager

un verre avec des amis et écouter l'orchestre qui a fait danser jusqu'aux petites heures du matin.



### Belles prises au concours de pêche

Malgré un temps maussade, des pêcheurs courageux et enthousiastes se sont rendus sur les bords du lac dans l'espoir d'emporter le concours organisé par l'APALLF. Chacun était heureux de repartir à la fin de la matinée avec un joli prix.



### La boutique M – déjà un an



Pour fêter la première année d'existence de leur boutique, Michel Sidorenko et Marie-Ange Cangiani ont convié Néroniens, amis et clients à un apéritif festif, sur la place du village, fermée aux voitures pour l'occasion. Ils étaient nombreux tous ceux qui ont voulu remercier ces deux artistes exceptionnels de faire partager leur art.

### Chapelle Notre Dame du Lac

Après une longue période de travaux de restauration, cette année la Chapelle a ouvert ses portes toutes grandes au public pour une saison d'animations culturelles. L'association Notre Dame du Lac et Atheca ont présenté un programme passionnant et varié : deux conférences de Matteo Bächtold, du théâtre avec la pièce Pierre et Mohamed, une lecture théâtrale de contes de sagesse du



monde entier, et pour clôturer la saison, une lecture musicale – Au nom de la mère.



*L'équipe de la lecture théâtrale, à gauche Philippe Garin metteur en scène et responsable d'Atheca.*

L'équipe qui a dirigé ce programme a fait preuve de créativité et de professionnalisme, avec des spectacles de très bonne qualité, tout en intégrant des Néroniens. Ce fut une première saison bien réussie.

A l'occasion des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre, l'Association a ouvert les portes de la Chapelle pour permettre aux intéressés de la découvrir dans ses nouveaux atours et de se rendre compte de l'ampleur des travaux réalisés depuis 2012.



## Les Defibrillators font vibrer la rue du Port

Le 14 septembre, un concert était organisé par le Bon Coin et le Pti Bar pour une soirée de clôture de l'été. Le groupe a mis les bouchées doubles devant un public enthousiaste. Les organisateurs remercient tous les Néroniens d'avoir joué le jeu.

## Un nouveau bar à cocktails

Cet été, le Restaurant du lac a ouvert « l'Annexe », un lounge bar, servant cocktails, vin et tapas. Un lieu convivial, face au lac avec une ambiance exotique.



## La fête au Port - animation au quai des Dériveurs

A la fin du mois d'août, le chalet Gourmand a organisé « La Fête au Port », soirée rock, pop et folk animée par deux groupes musicaux, les Tontons Flingueurs et King Kong Bolz. Une belle animation devant un public ravi de cette fin de saison.



## Les Couleurs du Lac – un nouveau regard sur le Léman

Le 15 septembre, une riche palette d'événements était proposée autour du thème « Les couleurs du lac ». Avec des peintres dans les rues et des photographes qui exposaient à la Ferme d'Antioche, des lectures itinérantes dans le village, une conférence de Marie Perga, universitaire à Lausanne sur le thème des couleurs du lac formées par la nature, l'attention était toute tournée vers ces couleurs. Des promenades ont également été proposées sur le bateau la Licorne.

Cette journée a été le fruit de la collaboration des deux rives du Léman avec l'ASL – association franco-suisse pour la Sauvegarde du Léman, le CPIE Chablais-Léman, l'Association Léman Passion (ALP) avec le soutien du Géopark Chablais Unesco.

La mairie était pleinement engagée et a offert le pot de clôture à la fin de cette belle journée ensoleillée.



*Un public nombreux pour redécouvrir le Léman*



*Conférence et exposition à la ferme d'Antioche*

La vidéo de la conférence est disponible sur YouTube en tapant "couleurs du lac"

## Expositions d'artistes – créativité et talent

Nernier fut le rendez-vous cet été de beaucoup d'artistes venus présenter leur travail. De nombreuses expositions se sont déroulées au Musée du Lac et à la Ferme d'Antioche, trop pour toutes les énumérer ! Voici néanmoins quelques aperçus pour donner une idée de la diversité et de la richesse du travail que de nombreux visiteurs ont apprécié. Les artistes aussi plébiscitent le cadre et l'accueil qui leur sont réservés à Nernier.



Nicolas Legout présente sa toute première exposition de photos, avec, notamment, de belles scènes d'hiver à Rovorée.

Oliver Miles a exposé une collection de linogravures aussi amusantes qu'imaginatives.



Ivan Totche, peintre, et Johann Touanen, photographe et plasticien, ont présenté leurs œuvres

au Musée du lac. A gauche, la dent d'Oche par Ivan, et une partie de coque de bateau par Johann.

Le groupement Presq'art était également présent cette année à la ferme d'Antioche. Alain Guichardot, organisateur de l'exposition, a présenté douze grandes toiles toutes abstraites au travers desquelles l'artiste exprime ses visions de la vie. L'une d'entre elles rendait hommage à Notre-Dame de Paris. Ingrid Wauters, résidente du village, transcrit le mal-être du corps humain à travers ses toiles. Paul Lemani a présenté des collages très colorés, réflexions du cirque, son sujet préféré. Pierre Chamoux a choisi de présenter cette année de grandes pièces en bois flotté recouvert de papier kraft. Pour fêter en beauté le dernier jour de cette exposition, un concert du musicien jazz, Luc Thorens d'Yvoire, accompagné de son groupe Le Dabe Quintet.

## Carnet

### Gisèle Meier née Veinig

L'église de Nernier était comble ce 2 août pour dire un dernier adieu à Gisèle Meier et pour entourer sa famille, Max son mari, Gordian son fils, Gilberte sa sœur, Pascal et Stéphane.

« Gigi » est née en 1941, la deuxième de trois filles Veinig et a passé toute son enfance à Nernier. Elle a rencontré Max, son futur mari, à Genève et a accepté de le suivre,

d'abord à Zurich et ensuite à Londres où ils se marièrent en 1964. Ils ont vécu longtemps à Bâle, travaillant ensemble dans une fabrique de luminaires que Max avait rachetée.

Elle s'y est engagée à fond, comme pour tout ce qu'elle faisait, et s'est épanouie avec son magasin de fabrique.



Adeptes du soleil et de l'eau, au moment de la retraite en 2004, Gigi souhaite revenir vivre dans son village natal et avec Max, ils reprennent et

rénovent la maison familiale dans la rue du Port. Elle nous laisse le souvenir d'une femme pleine de dynamisme et au caractère bien trempé, mais qui avait aussi un petit mot gentil pour tout le monde.

Partie dans sa 78<sup>ème</sup> année, après une maladie pénible, Nernier Infos se fait l'écho de tous ses amis pour exprimer à sa famille leur profonde sympathie. Max remercie tous ceux qui ont participé à la collecte lors des funérailles. Grâce à leur générosité, il a pu remettre près de 400 Euros à la Ligue Nationale contre le Cancer.

### Michel Gachoud

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition à la fin du mois de juillet de Michel Gachoud, une figure de Nernier de longue date. Michel est né à Lausanne en 1946, où il a fait ses études. Un poste chez Honeywell Bull comme ingénieur informaticien

l'amène à Genève et il trouve un logement à Nernier. Il s'attache à cet endroit, décide de s'y installer définitivement et se fait naturaliser français. Sa fille, Laetitia, qui avait 5 ans en arrivant à Nernier, se souvient de leur premier appartement au-dessus du Musée du lac, ses classes de primaire dans le village. Michel appréciait la vie artistique de Nernier et organisa un certain nombre d'expositions dans une galerie, aujourd'hui devenue le restaurant Porolina. Les Néroniens se souviendront d'un homme joyeux, chaleureux, aimant les activités lacustres (la planche à voile, le voiler, etc.) et qui participait à nombre d'activités villageoises. Michel était entouré dans sa longue maladie par Marie-Noëlle, sa compagne depuis plus de 45 ans, sa fille Laetitia et ses deux petits-enfants Keenan et Daniella. Nous leur adressons toute notre sympathie et qu'ils soient assurés du bon souvenir que nous garderons de Michel.



Michel appréciait la vie artistique de Nernier et organisa un certain nombre d'expositions dans une galerie, aujourd'hui devenue le restaurant Porolina. Les Néroniens se souviendront d'un homme joyeux, chaleureux, aimant les activités lacustres (la planche à voile, le voiler, etc.) et qui participait à nombre d'activités villageoises. Michel était entouré dans sa longue maladie par Marie-Noëlle, sa compagne depuis plus de 45 ans, sa fille Laetitia et ses deux petits-enfants Keenan et Daniella. Nous leur adressons toute notre sympathie et qu'ils soient assurés du bon souvenir que nous garderons de Michel.

### Jean-Claude Pargoux

Décédé le 8 juin 2019 dans sa 91<sup>ème</sup> année. Nous exprimons toutes nos condoléances à Janine son épouse et à ses enfants.

## Portrait d'un Néronien

### Georges Ryser



L'AFRAG – Association française des riverains de l'aéroport de Genève – est une association qui regroupe des habitants de Nernier et des communes voisines du Bas Chablais, destinée à être porte-parole de ceux qui subissent les nuisances de l'aéroport. Elle fut fondée en 1999 par Georges Ryser et Diana Vasquez. Georges est arrivé à Nernier en 1989 avec son épouse Marguerite, et s'est rapidement engagé pour tenter de diminuer les nuisances du trafic aérien au-dessus de notre commune. Ce qui était d'abord une initiative personnelle, s'est transformé en association, avec la création de L'AFRAG.

Son action visait deux objectifs : modifier la trajectoire des avions vers le milieu du lac et réduire les vols de nuit. D'autres associations de riverains existent et notamment l'ATCR, une association transfrontalière regroupant 23 communes riveraines, dont Nernier. L'association a déjà déposé des recours auprès de l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC) à Berne en 2001 et à plusieurs reprises depuis lors. Malheureusement, tous ont été définitivement rejetés en 2015. Depuis 2016, l'AFRAG a tenté plusieurs actions auprès des autorités françaises, mais là aussi sans succès, avec un refus définitif du Conseil d'État cette année. Les actions continueront certainement, notamment par des initiatives des communes et de la région (ATCR). Nernier continue de faire entendre sa voix grâce à notre maire, Marie-Pierre Berthier.

Cette lutte n'a pas été la seule que Georges a menée au cours de sa vie, cet homme a mis cette même énergie et toute sa détermination au service de plusieurs causes tout au long de son parcours professionnel. Il est né à Lausanne où il a fait des études de médecine avec une spécialisation en pédiatrie. Fort de multiples propositions de postes aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, il décide de partir en Afrique du Sud avec son épouse et leurs deux enfants âgés d'un et 3 ans. Ce n'était certainement pas un hasard, Marguerite ayant vécu dans ce pays de l'âge de 8 à 18 ans. Ainsi, de 1972 à 1974, le jeune pédiatre travaille à l'hôpital universitaire de Durban, un établissement réservé aux gens de couleur. Il se souvient des 23,000 naissances par an (à comparer avec 3,000 à Genève) et de la salle

d'accouchement avec ses 150 lits. Plusieurs fois par jour, des jumeaux naissent et chaque semaine, des triplés venaient au monde. Le service de pédiatrie comptait 240 lits pour les enfants de 0 à 12 ans. Moralement ce fut éprouvant pour lui de constater des décès quotidiennement malgré toute son énergie au service de ses patients. D'ailleurs son chef de service lui donna une leçon de vie capitale en insistant pour que George respecte les horaires, prenne du repos et veille à établir un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée.

De retour en Suisse, le Docteur Ryser s'installe dans un groupement de médecins aux Avanchets à Genève. Ainsi, pendant 32 ans, il a soigné les enfants du quartier, voyant passer parfois 3 générations d'une même famille. Au cours de sa carrière, certaines pathologies l'ont interpellé et l'ont passionné jusqu'à trouver des solutions nouvelles. Les otites en sont un exemple, une maladie infectieuse dont souffrent beaucoup d'enfants. Le traitement traditionnel consiste en une prise d'antibiotiques. Mais pour beaucoup de parents et d'enfants, c'était une approche trop lourde et Georges a cherché et affiné des traitements homéopathiques efficaces qu'il personnalisait dans chaque cas. Cette approche lui a valu la gratitude de beaucoup de parents. Dans les années 1990, le diagnostic et le traitement d'enfants hyperactifs et de leurs troubles d'attention (TDAH) étaient peu développés. Georges a consacré beaucoup de temps à cette problématique et est devenu l'un des initiateurs en Suisse de l'utilisation de Ritaline, un médicament qui a donné de très bons résultats avec ses patients quand d'autres mesures psychologiques, éducatives et familiales n'étaient pas efficaces.

Pendant 8 ans, Georges a cherché un endroit où vivre « pieds dans l'eau » avant de trouver sa maison à Nernier, et depuis maintenant 30 ans, lui et son épouse sont heureux d'être ici. Chacun s'est engagé pour ce lieu de vie, Marguerite qui est artiste, a exposé à Nernier et travaillé pendant de nombreuses années à organiser l'exposition annuelle Presq'Art à la Ferme d'Antioche avec artistes et musiciens. Quant à Georges, son engagement a été en faveur de l'AFRAG, un combat qu'il a mené aussi loin que possible. Aujourd'hui, même s'il considère que le résultat n'est pas à la hauteur de ses espérances, ce fut pour lui un défi de mener ce bras de fer à son terme avec le soutien d'un groupe de personnes aussi diverses qu'enrichissantes.

Pour plus d'informations sur l'AFRAG

<http://blog.afrag.org>



Photo Audrey Klesta

## Nernier pratique

### Services

#### Mairie

Tél. : 04 50 72 82 26

Ouverture au public :

Mail : [mairie@nernier.fr](mailto:mairie@nernier.fr)

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h30/13h30-17h

Samedi : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois, 9h-12h

Consultez le site internet de la commune : [www.nernier.eu](http://www.nernier.eu)

#### Numéros d'urgences :

SAMU : 15

Police secours/ gendarmerie : 17

Pompiers : 18

**ASVP Municipale** (Agent de surveillance de la voie publique) Jérôme Perigault [asvp@nernier.fr](mailto:asvp@nernier.fr)

#### Garde-Port

[capitainerie@nernier.fr](mailto:capitainerie@nernier.fr) - Mairie ou 06 87 04 05 52

#### Horaires de bus - Ligne 152

L'arrêt se trouve devant l'entrée du cimetière.

Service du lundi au vendredi. [www.sat-leman.com](http://www.sat-leman.com)

Pour THONON : 7h02, 8h19, 14h15, 17h35, 18h33

Pour DOUVAINE: 7h18, 12h38, 15h30, 16h30, 17h33, 18h44

#### Horaires Bateaux CGN – Ligne 3

Horaire d'automne jusqu'au 20 octobre

<https://www.cgn.ch/fr/cgn-mobilite>

#### Déchetterie

Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00.

Fermeture hebdomadaire : mardi pour Sciez, jeudi pour

Douvaine (Artangy) – vignettes d'accès gratuites

disponibles à la mairie (sur présentation de la carte grise du véhicule).

#### Assistantes Maternelles

Liste des assistantes maternelles sur les communes avoisinantes disponible à la Mairie.

#### Messes à Nernier

Dimanches 9h : 6 octobre, 10 novembre, 29 décembre

Plus d'infos : [www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste](http://www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste)

#### Bureau de Poste à Messery

Mardi à samedi 9h00 – 12h00

Heure de levée à Nernier : 9h30 du lundi au samedi

#### Bibliothèque à Messery

04 50 94 79 70

Mardi, jeudi, vendredi 15h - 17h30

Mercredi 10h-12h et 15h-17h30 - Samedi 10h-12h

#### Refuge de l'Espoir – Arthaz

04 50 36 02 80

Secours aux animaux blessés ou abandonnés

[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

### Le coin des Épicuriens : bars et restaurants

#### Restaurant du Lac

04 50 72 80 52

Ouvert tous les jours sauf mardi soir et mercredi.

Fermeture annuelle fin novembre

[www.restaurantdulac.net](http://www.restaurantdulac.net)

#### La Comète

04 50 72 80 57

Ouvert de 9h à 15h du mardi au dimanche. Sur réservation vendredi et samedi soir.

#### Restaurant Porolina

04 50 17 21 16

Ouvert du mercredi au samedi soir et dimanche midi. Se renseigner pour le 11 novembre

[www.restaurant-porolina.com](http://www.restaurant-porolina.com)

#### Bar Au Bon Coin

04 50 72 80 50

Bar à bières, terrasse, ouvert tous les jours de 17h à 1h.

Fermé le jeudi.

#### PTI Bar

09 81 75 99 96

Ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 1h. Fermé le lundi

**Cagette à Roulettes** : [www.cagettearoulettes.com](http://www.cagettearoulettes.com)

Paniers de légumes et produits bio locaux

Tous les jeudis de 18h à 19h à la Ferme d'Antioche

### Liens Internet utiles

Thonon Agglomération : services déchets, assainissement, transports scolaires. Site : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### CIAS - centre intercommunal d'action sociale

Le CIAS de Thonon Agglomération intervient sur le territoire de 24 communes de l'agglomération (hors Thonon ville). Il propose une série de prestations de qualité pour le maintien à domicile : auxiliaires de vie, transport adapté, service de portage de repas...

Programme détaillé disponible à la mairie et auprès du CIAS de Thonon Agglomération. Tél. 04 50 31 25 00.

### Baby Sitting

Andréa COLUNI (2000) 04 50 72 06 11 ou 06 18 48 80 71

Armand COMBAZ (2003) 04 50 72 92 07 ou 06 77 11 52 43

Margaux DOMEZ (2000) +41 79 535 12 68 (Anglais/Français)

Alexandre THOMAS (2002) [at.nernier@gmail.com](mailto:at.nernier@gmail.com) (Français/Anglais)

Les informations pour la prochaine édition du Nernier infos sont à transmettre avant le 15 janvier 2020 à

[echoneronien@gmail.com](mailto:echoneronien@gmail.com)

Merci d'avance - Christopher Hathaway